

## Les Ecoles de hameau du Finistère

En lisant le document de Jean Pierre Garo sur l'école de la 3<sup>ème</sup> République, je relève une information qui m'interpelle :

**Au-delà des lois laïques, l'effort budgétaire (de la 3<sup>ème</sup> république) est important : la loi du 3 juillet 1880 ouvre un crédit de 17 millions de francs, celles d'août 1881 et mars 1883 ajoutent 240 millions de francs (dotation ou avance) ; cet argent sert à la construction ou à l'appropriation de 20 000 écoles... (P Albertini, l'école de France XIXe et XXe siècle)**

Je décide de rechercher l'origine de mon école primaire du hameau de **le Moustoir Kernével**. Grâce au travail de Francis Dufour qui a relevé dans les comptes-rendus du Conseil Municipal de Kernével les délibérations concernant les écoles, je trouve la transcription de la circulaire du préfet du **26/09/1880**, annonçant la construction de l'école aux frais de l'état.

Le **25/10/1881**, un décret met à la disposition du Préfet du Finistère une somme de 272 680 francs pour être affectée à la création de **18 écoles de hameau** dans les communes de l'arrondissement de Quimperlé.

Le **20/11/1884** L'école est remise à la commune par acte du receveur des domaines de Bannalec agissant en exécution d'un décret du Président de la République du 14/05/1884.

L'école du Moustoir s'est ouverte le 4 septembre 1884.

Mis en appétit par cette information, je décide de faire des recherches sur les Ecoles du Kermeur et de Saint Eutrope à Plougonven.

A la mairie, on ne se souvient d'aucune archive. Pourtant, le lendemain, une secrétaire me rappelle pour m'annoncer que de vieux registres sont entreposés dans un placard au sous-sol de l'ancienne mairie. Banco ! Il y a le registre de 1849 à 1905. Après l'avoir feuilleté patiemment à partir de 1879, je tombe sur la délibération du 30 avril 1882 : Pour les élus municipaux de l'époque, c'est un enthousiasme exceptionnel qui tranche avec le ronron des réunions précédentes. Trois pages relatent une effervescence d'une efficacité incroyable : les terrains sont trouvés en une semaine. Les habitants du Kermeur donnent le terrain pris sur un commun appartenant au village, l'architecte est missionné pour construire 2 écoles de hameau aux frais de l'état. 37 000F sont consacrés à ces réalisations ! 900 000F sont attribués aux arrondissements de Brest, quimper, Châteaulin et Morlaix pour la construction de **50 écoles de hameau**.

Dans le Finistère **67 écoles** de hameau seront construites à partir de 1882 par la 3<sup>ème</sup> république pour un budget de 1 172 000F.

### **L'Arrondissement de Quimperlé sert de terrain d'essai :**

L'Arrondissement de Quimperlé a été choisi dès 1880 pour servir de terrain d'essai à la construction d'écoles de hameau sur proposition de Corentin Guyho député de Quimperlé.

Le sous-préfet s'adresse ainsi aux communes de l'Arrondissement :

« Monsieur Le Maire, ainsi que vous le savez déjà, sur la demande de Mr C Guyho député, Mr Le Ministre de l'Instruction Publique a décidé la création d'écoles de hameau à titre d'essai dans plusieurs communes de l'arrondissement de Quimperlé et notamment dans la vôtre (Moëlan ) dont le nombre d'écoles proposées est de trois, qui doivent être construites aux lieux dits

Toutefois avant d'entreprendre ces constructions, Mr Le Préfet m'informe qu'il y a lieu de prendre l'avis des Conseils municipaux des communes interrogées tant pour les mettre au courant **des généreuses intentions** de l'administration que pour les déterminer à prêter un concours **uniquement de bienveillance** aux efforts en vue de rechercher le meilleur mode de diffusion de l'Instruction primaire dans les grandes communes rurales .»

**Sur quelles bases, le projet se met-il en place ?**

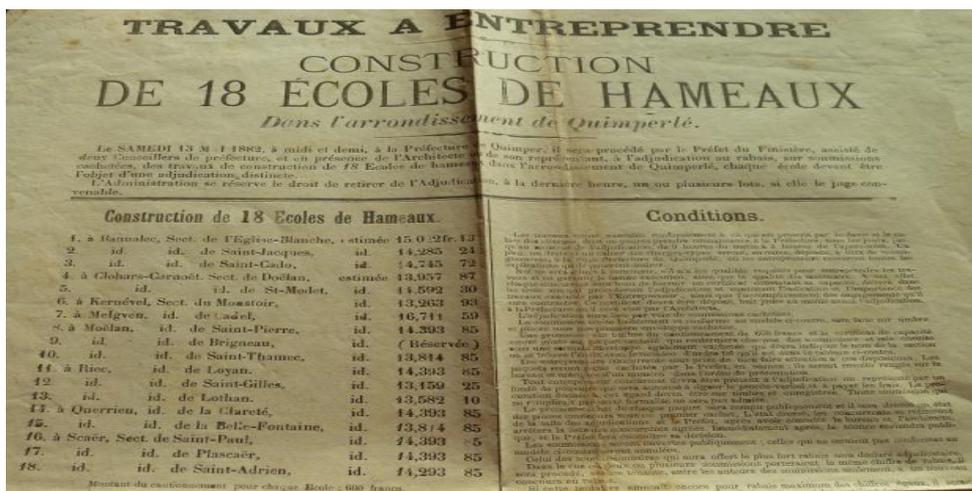
La Préfecture cible les grandes communes (superficie de 4 000 à 5 000 ha) . Selon l'étendue, il sera proposé 1,2,3 écoles de hameau pour respecter l'engagement de Jules Ferry : « Aucun enfant ne doit se trouver à plus de 3 km d'une école ! »

Dans l'arrondissement de Quimperlé 18 sites sont sélectionnés à partir du plan cadastral napoléonien. Les secteurs portent souvent des noms de chapelle, ils serviront de référence. Ainsi les Ecoles publiques et laïques porteront souvent des noms religieux Ecole du Moustoir en Kernével, Eglise Blanche, Saint Cado, Saint Jacques en Bannalec etc.

Les communes consultées adhèrent au projet sur la base de construction gratuite des écoles.

Plus tard la préfecture mettra des conditions : les communes devront acheter le terrain, assurer le transport des moellons et clôturer l'espace scolaire. Ces conditions entraîneront quelques conflits au moment de la cession gratuite des écoles ( Arrt de Quimperlé : Clohars-Carnoët et Moëlan) mais aussi de prétexte pour refuser l'Ecole Publique, Laïque, Obligatoire.

L'adjudication des travaux se fera à la Préfecture de Quimper. Une affiche (ci-dessous) est éditée pour annoncer les écoles concernées et leur prix estimé. Les entrepreneurs devront proposer une réduction en pourcentage. Celui qui proposera la réduction la plus haute globalement se verra attribuer le marché. La proposition doit concerner chaque école. Cette démarche au moins disant, encore utilisée aujourd'hui, entraîne des réalisations au plus bas prix mais il arrive souvent que le temps révèle une fragilité des constructions comme ce fut le cas pour certaines Ecoles de hameau.



Lors de l'ouverture des plis, le 13 mai 1882, c'est un entrepreneur de Redon, Mr Richer qui l'emporte mais pour 16 écoles seulement. Deux écoles de Moëlan ont été sorties de l'adjudication : Brigneau (Kerouze) et Kermoulin( St Thamec) construites par Louis Marie Robic maître maçon.

Dans l'arrondissement, les constructions débuteront en 1883, les écoles s'ouvriront entre le 5 mai et le 6 novembre 1884.

Les écoles fonctionnent mais 2 communes refusent de les prendre en charge :

Clohars Carnoët CM 25/07/1888: « Considérant que la commune a été de tout temps opposée à la création des écoles de hameau ...en prévision des dépenses exagérées qu'elles devaient entraîner.. Le Conseil n'est pas d'avis de prendre les écoles de hameau à son compte.»

Moëlan CM 12/02/1889 : « Le conseil déclare à nouveau qu'il est prêt d'accepter les Ecoles de hameau susdites à titre gratuit mais à titre gratuit seulement. »

### Que s'est-il passé dans les autres arrondissements?

Je laisse l'IA et le Préfet du Finistère raconter la suite.

La Tène le 20/09/1881

Monsieur Le Préfet,

La distribution des écoles à construire était d'abord ainsi faite :

Chateaulin en avait pour sa part :	16		
Morlaix	14		50
Quimper	11		
Brest	9		

Dans ce partage, qui n'avait rien de définitif, il n'avait été tenu compte que de la superficie des communes ; mais il était bien entendu que toutes les modifications, exigées par les circonstances, pouvaient y être apportées.

C'est ce qui a été fait

Par exemple, il a été décidé que toute commune qui voterait une certaine somme d'argent, donnerait le terrain ou s'engageait à contribuer à la dépense pour des charrois, aurait la préférence sur celles qui ne voulaient absolument rien faire.

23 écoles sont ou doivent être en ce moment à l'approbation du Comité des bâtiments civils. J'ai eu l'honneur de vous adresser un rapport à ce sujet. Seulement il faut remarquer que les premières indications ne sont déjà plus suivies dans ces projets et qu'il n'y aura plus lieu d'en tenir compte à l'avenir.

Sur ces 23 écoles, il y en a :

8 dans l'arrondissement de Morlaix  
6 dans l'arrondissement de Brest  
5 dans l'arrondissement de Châteaulin  
4 dans l'arrondissement de Quimper

Parmi les 27 autres, quelques unes sont à l'étude ou même confiées aux architectes.

Mr Bigot Père a dû faire le plan de l'école de **La Boissière** dans **Beuzec-Conq** (Quimper). Le maire donne le terrain

#### **Dans Châteaulin,**

Il y a lieu de construire immédiatement celles des hameaux de **Saint Laurent et de Saint Fiacre**, approuvées au Ministère. La commune de **Crozon** devra faire la somme nécessaire pour combler le déficit qui existera entre les 36 000F de..... et le montant du devis. Dans Brest, la commune de **Lambézellec**, fait dresser le plan d'un groupe scolaire au hameau de **Penfeld**. Elle complètera la dépense par un vote de 6 000F. Celles qui apparaissent les plus nécessaires sont :

#### **Dans Quimper :**

1) Une école à **Perguet**, commune de **Bénodet** ; cette Section était autrefois le chef-lieu de la commune ; elle est éloignée de tout local scolaire de plus de 4 et 6 kilomètres. Le groupe qu'il

faudrait y construire recevait les enfants qui habitent aux extrémités des communes **de Fouesnant, Clohars et Bénodet**. Le maire de Bénodet donne un terrain convenable mais le conseil municipal n'a pas voulu voter cette création nécessaire.

2) Une autre à **Lababan**, section située entre **Pouldreuzic et Plozévet** et dépendant de la première commune. Les habitants ont fait une souscription qui s'est élevée à plus de 1 500F et se sont engagés à faire les charrois. Mais Pouldreuzic **rejette cette école** et on ne pourra se procurer le terrain que par expropriation.

3) Une autre à une section encore indéterminée de la commune **d'Ergué- Gabéric**. La municipalité y est favorable mais ne vote rien.

Une autre au **Moulin du pont**, commune **d'Ergué Armel**, municipalité favorable mais ne donnant rien.

4) Il faudrait remplacer l'école mixte de **Landudal en Briec**, par un groupe scolaire. La commune a voté le centime pendant 4 ans, c'est insuffisant.

La commune de **Plogonnec** qui a une étendue de plus de 5 000 hectares devrait avoir aussi une école de hameau dont le lieu serait à déterminer.

### **Dans l'arrondissement de Brest :**

1) Un groupe scolaire devrait être construit à Brandraouez en Guissény. Le conseil municipal y est absolument opposé, rivalité de commune et de section.

2) Id à Brignogan dans Plounéour-Trez. L'école mixte qui y est aujourd'hui, reçoit près de 80 enfants dans une sorte d'écurie louée à un aubergiste.

3)4)5) Il faudrait encore des écoles de section dans les communes de Ploudaniel, Plabennec, Plouarzel, qui ont plus de 4 000 et même 5 000 ha de superficie. Les municipalités acceptent mais ne donnent pas un centime et pourtant là, il faut des groupes scolaires.

Le Sous-Préfet de Brest pourra vous donner des indications plus précises. Si nous donnons tout, il faut choisir de préférence les communes, **je ne dirai pas les plus républicaines, il n'y en a pas, mais les moins hostiles.**

### **Dans Morlaix,**

1) Il faudrait un groupe scolaire à Sainte Brigitte commune de Saint Thégonnec. **Le conseil municipal repousse cette construction qui ferait du tort aux écoles congréganistes du bourg.**

2) A **Penzé**, section importante de **Taulé**, je crois, il faudrait un groupe scolaire, quoiqu'il y ait déjà une école de garçons, mal installée. La commune s'y refuse. Terrain difficile à trouver.

3) Mr Andrieux avait promis de donner un terrain pour bâtir un groupe scolaire dans une section de **Pleyber-Christ** ; son fils a empêché le conseil municipal de le voter.

### **Dans Châteaulin,**

Mr Lebreton a modifié les emplacements de telle façon que je ne m'y reconnais plus. Il s'est d'ailleurs fait fort de réussir là où il a jugé à propos de le faire. J'ai accepté toutes ses mutations et tous ses arrangements.

Aussitôt après mon retour nous examinerons ce qu'il y aurait encore à faire ; on pourrait toujours s'occuper, en attendant, des écoles que je viens d'indiquer.

Il faudra aussi songer à construire d'autres et obtenir pour cela un nouveau crédit. **Qu'est-ce que 50 écoles de hameau ou de section dans un département qui n'a que 290 communes pour une population de près de 700 000 hab et une superficie de près de 700 000 ha ?**

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

L'Inspecteur d'Académie en congé



Les réticences de certaines communes après l'établissement de cette liste, comme à Poullaouën, amèneront des modifications avant la fin du plan.

Voici la liste des écoles établies d'après ces documents

### Ecoles de hameau construites sur un crédit de la 3ème République

Communes	Nom de l'école ou du secteur*	élèves	ouverture ou date d'accord	crédit	
1 Bénodet	Perguet	56	02/07/1884	15 500	
2 Beuzec-Conq	La Boissière	?	20/06/1883	15 000	
3 Crozon	Saint Fiacre	Le Fret	54	17/03/1883	21 000
4 Crozon	Saint Laurent	Tal ar Groas	106	13/02/1885	21 000
5 Ergué Armel	Menez Bily	?	09/04/1884	22 675	
6 Ergué Gabéric	Lestonan	143	25/02/1885	22 575	
7 Fouesnant	Lestrézivit	?	22/10/1883	20 400	
8 Guipavas	Kerafloch	88	03/10/1883	17 860	
9 Guipavas	Coataudon	?	31/07/1883	17 000	
10 Hanvec	Pen ar c'hoat	71	31/10/1884	18 000	
11 Kerlouan	Saint Egarec	78	12/11/1885	18 000	
12 Lambézellec	Penfeld	?	31/07/1883	18 000	
13 Landévennec	Kerdilès	102	27/08/1885	19 000	
14 Locqueffret	Brennilis	?	28/10/1882	18 000	
15 Lopérec	Kervez	50	19/02/1886	16 500	
16 Meilars	Confort	?	09/02/1885	14 300	
17 Penmarch	Kerity	163	17/05/1884	18 000	
18 Penmarch	Saint Guénolé	85	27/08/1885	19 000	
19 Pleyben	Pont Coblanc	?	28/06/1886	18 000	
20 Pleyben	Quilliégou	?	17/10/1885	18 000	
21 Pleyben	Pont Keryau	la Madeleine? La Trinité?	?	28/10/1882	14 000
22 Plobannalec	Lesconil	72	02/09/1884	8 000	
23 Ploneï	Gourlizon	52	25/08/1885	15 000	
24 Plouarzel	Trézien	114	29/08/1884	18 000	
25 Ploudalmezeau	Portsall	237	08/04/1885	18 000	
26 Plougasnou	Kérénot	156	25/06/1884	19 000	
27 Plougasnou	Mesgouez	103	25/06/1884	19 000	
28 Plougastel-Daoulas	Saint Adrien	324	27/08/1885	20 000	
29 Plougastel-Daoulas	Pont-callec	66	27/08/1885	20 000	
30 Plougastel-Daoulas	Sainte Christine	120	27/08/1885	20 000	
31 Plougonvelin	Saint Mathieu	40	27/10/1885	14 000	
32 Plougonven	Kermeur	76	09/04/1885	18 000	
33 Plougonven	Saint Eutrope	107	13/02/1885	19 000	
34 Plouigneau	Lanleya	103	31/10/1884	17 000	
35 Plouigneau	Saint-Eloi	77	29/08/1884	17 000	
36 Ploumoguier	Lambert	27	25/06/1884	15 000	
37 Plounéour Lanvern	Creac'hru	58	27/08/1885	13 000	
38 Plounéour-Trez	Brignogan	137	27/08/1885	18 000	
39 Plouneventer	Saint Derrien	?	30/10/1882	22 000	
40 Plourin Morlaix	Quélern	69	05/12/1883	16 000	

41	Plouvien	Tariec	85	30/12/1885	18 000	
42	Porspoder	Melon	82	02/09/1884	14 000	
<u>43</u>	<u>Poullaouën**</u>	<u>Saint Sébastien</u>	<u>?</u>	<u>31/07/1883</u>	<u>18 000</u>	
<u>44</u>	<u>Poullaouën**</u>	<u>Saint Tudoc</u>	<u>?</u>	<u>31/07/1883</u>	<u>18 000</u>	
45	Saint Evarzec	Menez bras	54	06/11/1884	16 000	
46	Saint Hernin	Hellan	66	5/12/1884	19 675	
47	Saint Jean Trolimon	Kerbascol	43	25/08/1885	10 500	
48	Saint Ségal	Pont de buis	146	27/08/1885	18 000	
49	Sizun	Saint Cadou	145	27/01/1886	23 000	
50	Taulé	Penzé	216	08/04/1885	15 000	
51	Tréffiagat	Léchiagat	68	25/08/1883	14 000	
1	Bannalec	Saint Jacques	53	05/05/1884	14 285	
2	Bannalec	Saint Cado	74	05/05/1884	14 745	
3	Bannalec	Eglise Blanche	67	05/05/1884	15 022	
4	Clohars Carnoët	Saint Maudet	54	06/11/1884	14 592	
5	Clohars Carnoët	Doëlan	51	05/05/1884	13 957	
6	Kernével	Le Moustoir	72	04/09/1884	13 263	
7	Melgven	Cadol	73	05/05/1884	16 711	
8	Moëlan	Saint Pierre	Kergroës	111	05/05/1884	14 393
9	Moëlan	Saint Thamec	Kermoulin	73	29/04/1884	20 415
10	Moëlan	Kerouze	Brigneau	67	05/12/1884	19 103
11	Querrien	Bellefontaine		61	02/09/1884	13 814
12	Querrien	La Clarté	Croix Rouge	48	06/11/1884	14 393
13	Riec-sur-Belon	Lothan		48	05/05/1884	13 592
14	Riec-sur-Belon	Saint Gilles		43	05/05/1884	13 159
15	Riec-sur-Belon	Loyan		28	02/09/1884	14 393
16	Scaër	Saint Guénolé	Keranguen	81	05/05/1884	14 293
17	Scaër	Saint Paul	Kerrou	45	02/09/1884	14 393
18	Scaër	Plascaër	Coadigou	40	05/05/1884	14 393

\* secteur cadastral Napoléonien

4 arrondissements **891 985**

Quimperlé 268 916

**1 160 901**

De petites modifications seront sans doute à apporter lors de recherches plus fines.

\*\* A Poullaouën, en 1886 les travaux n'avaient toujours pas été entrepris malgré une subvention de 36000F accordée à la commune (montant d'un budget annuel communal ~environ 10000F) .Les habitants sont opposés à un projet inutile et onéreux. L'IA se plaint au Préfet. La subvention est perdue. Une école de hameau sera construite après 1925 Penarhefdu (inaugurée en 1932... fermée en 1968) ... sans la « manne » ministérielle. Un autre projet Quénéqué est abandonné. (Informations de F Lapous et M Raoult)

Pour compléter cette recherche, chaque école aura sa fiche de données dans le tableau ci-joint accessible par le lien hypertexte, il suffira de cliquer sur son nom pour y accéder. Ces fiches seront rédigées au fur et à mesure de la collecte d'informations. Chaque lecteur peut y participer en me faisant parvenir sa contribution.

13 écoles de hameau existaient avant les lois Jules Ferry, d'autres ont été construites après. Elles feront l'objet d'un ajout car elles ont aussi contribué au développement de l'Instruction Public au plus près de la population.

A Plougouven le 29/01/2018 , JC Poupon